

Auxiliaire spécialisé vétérinaire

RNCP40344 · RNCP · Modifications à valider

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42022
Code(s) ROME	A1500, M1601, D1210, A1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2028

Certificateur(s)

ANIMAL PRO FORMATION · SIRET : 52875765100013

SNVEL

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICAMPUS LAVAL	19530081900016	Former et organiser l'évaluation
ASS REGIONAL INTERPRO APPRENTI AQUITAINE	41387086600063	Former et organiser l'évaluation
CCIL GRAND LILLE CEPRECO	13002271800188	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE	19630984300031	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECHNIQUE	19783360100010	Former et organiser l'évaluation
CFAA DE L'HERAULT - SITE DE MONTPELLIER	19340128800066	Former et organiser l'évaluation
CFA DE SEINE-MARITIME	19761315100103	Former et organiser l'évaluation
CFPPA Aix-Valabre	19131656100015	Former et organiser l'évaluation
CFPPA DES SARDIERES	19010819100049	Former et organiser l'évaluation
CFPPA TOULOUSE AUZEVILLE DE CASTANET TOLOSAN	19311262000037	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40344-auxiliaire-specialise-veterinaire/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'« Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire » (usuellement nommé ASV GIPSA) a pour objectif de répondre aux besoins en compétences des établissements de soins vétérinaires qui recherchent des ASV polyvalents, autonomes et possédant des compétences confirmées pour les seconder au quotidien.

L'ASV est donc un maillon essentiel des activités des établissements de soins vétérinaires. En assurant des activités relationnelles, administratives et techniques, son rôle est indispensable au fonctionnement des structures vétérinaires.

Les activités sont réalisées sous la supervision du vétérinaire et encadrées par une réglementation stricte pour garantir la sécurité des soins et le bien-être des animaux.

Les candidats titulaires du Titre ASV pourront intégrer le marché de l'emploi avec la capacité de gérer les plannings et les fichiers de clients, d'assurer l'accueil des clients et de leurs animaux, de préparer les commandes de produits et de médicaments. Ils posséderont également les compétences nécessaires pour conseiller la clientèle sur l'achat d'accessoires, de produits alimentaires, d'hygiène, de soins, etc. Ils pourront assister le vétérinaire lors des soins ou des interventions chirurgicales, surveiller les animaux hospitalisés, nettoyer et désinfecter le matériel et les locaux conformément aux protocoles d'hygiène.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion des appels téléphoniques, de l'accueil au comptoir et de la salle d'attente de la structure vétérinaire

Conseil et vente de services et de produits vétérinaires non réglementés

Prise et transmission des informations au client, aux équipes internes de l'ESV et autres interlocuteurs

Suivi de l'animal après sa visite

Préparation de la délivrance des médicaments prescrits

Vente des produits autorisés

Information au client sur la réglementation et la législation

Rangement et suivi des stocks et des commandes

Organisation des plannings (rendez-vous, tournées, tâches, relances clients, opérations de maintenance...)

Gestion des fichiers (clients, fournisseurs, tarifs) et des registres réglementaires

Gestion du courrier et des documents professionnels

Traitement et vérification des encaissements

Transmission du formulaire de confidentialité et de droit à l'image

Rédaction de documents professionnels et de publications internet

Nettoyage et désinfection des locaux et des équipements professionnels

Tri et élimination des déchets d'activités de soins

Nettoyage, désinfection et stérilisation du petit matériel chirurgical et de soins et des textiles

Élimination des sources de contamination liées à l'animal

Préparation hygiénique du site d'intervention

Lavage des mains

Réalisation des admissions des animaux à opérer ou à hospitaliser

Suivi des informations concernant l'animal avant, pendant et après l'hospitalisation

Identification et préparation du matériel médical et chirurgical

Positionnement et/ou contention d'un animal vigile

Préparation de l'animal avant une chirurgie

Surveillance des paramètres cliniques et du bien-être des animaux hospitalisés

Surveillance des paramètres cliniques et du bien-être des animaux anesthésiés

Manipulation du matériel à usage professionnel

Réalisation d'actes non invasifs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir un propriétaire d'animal, en gérant son attente au standard ou au comptoir et en collectant les éléments clés de sa demande, afin d'en évaluer la priorité et de lui donner une réponse professionnelle adaptée, dans le respect du cadre réglementaire.

S'adapter au profil du client, dont les clients en situation de handicap, et/ou à une situation sensible ou difficile avec écoute et empathie, en prenant en compte l'état émotionnel du propriétaire et sa relation à son animal, pour éviter tout risque de conflit, de complication, d'insatisfaction ou d'incompréhension.

Conduire l'entretien de conseil d'un propriétaire d'animal, en explorant tous les besoins, afin de lui recommander ou de lui vendre les produits et services adaptés à ses attentes et au maintien de son animal en bonne santé, dans le respect du cadre réglementaire.

Communiquer les informations clés aux interlocuteurs concernés (propriétaire d'animaux, membres de l'équipe soignante, etc.), par le moyen adéquat et dans le délai voulu, pour permettre le suivi de la situation.

Assurer la relation client après la visite, en utilisant les moyens de communication adéquats, pour contribuer à l'observance des recommandations ou des traitements ainsi qu'à la satisfaction de la clientèle.

Assurer ses activités d'accueil et de conseil-client en respectant le cadre réglementaire de son rôle afin de rester dans les limites d'un exercice légal et de contribuer à l'image professionnelle de l'établissement de soin vétérinaire.

Gérer les stocks en assurant leur suivi, les commandes et les livraisons, pour éviter toutes ruptures ou surstockages et répondre aux besoins de fonctionnement de l'établissement de soins vétérinaires.

Organiser les activités de la structure vétérinaire par l'élaboration des plannings en tenant compte des priorités et des contraintes internes, réglementaires ou liées aux clients pour optimiser le fonctionnement interne.

Saisir les informations relatives à l'activité vétérinaire en utilisant les outils informatiques le cas échéant, en soignant la saisie des données et en respectant le cadre réglementaire, pour permettre la mise à jour des fichiers et des registres.

Assurer le secrétariat administratif de la structure vétérinaire en gérant le courrier (rédaction, réception et classement) et l'édition des documents professionnels (facturation, devis, contrats, ...) pour favoriser la communication interne et externe et répondre aux obligations réglementaires.

Procéder aux encaissements en s'adaptant aux différents moyens de paiements (CB, chèque, espèces, ...) et à leurs modalités (comptant, différé, ...) pour éviter les erreurs comptables et les impayés.

Assurer les activités d'organisation interne en respectant le cadre réglementaire afin d'assurer la protection des données personnelles et professionnelles et se conformer au code de déontologie, le code rural et le RGPD.

Appliquer les protocoles d'hygiène des surfaces et des équipements professionnels en les choisissant, en fonction du risque infectieux identifiés, en se protégeant des risques professionnels pour éliminer les sources de contamination dans l'environnement.

Appliquer les protocoles de gestion de déchets de soins en respectant la législation en vigueur pour éviter les risques professionnels biologiques et physiques liés aux activités de soins.

Mettre en œuvre les protocoles d'hygiène du petit matériel et des textiles adaptés à la nature du matériau et au risque infectieux, en se protégeant des risques professionnels, pour prévenir les infections nosocomiales.

Mettre en œuvre les mesures d'hygiène pour l'animal et les opérateurs, en s'adaptant au risque infectieux, pour prévenir la propagation d'un agent infectieux dans l'environnement, et/ou les contaminations de l'animal et des soignants.

Appliquer les mesures d'hygiène des mains en choisissant le protocole de lavage ou de frictions adapté pour limiter le risque infectieux lors des manipulations.

Réaliser le suivi des informations relatives à la prise en charge d'un animal dès son admission en collectant et saisissant les données pour assurer la traçabilité tout au long de son parcours de soin.

Mettre à disposition le matériel médico-chirurgical, en sélectionnant le matériel adéquat au complet, en vérifiant son fonctionnement et en le présentant au moment opportun, pour permettre la réalisation des actes vétérinaires dans les meilleures conditions.

Positionner un animal, en s'adaptant à son état émotionnel et à la nature de l'acte pour assurer la sécurité de l'animal, des opérateurs et l'immobilisation du site d'intervention, tout en respectant le bien-être de l'animal.

Préparer un animal pour une intervention chirurgicale, à la demande du praticien, en respectant le bien-être de l'animal et les procédures adaptées, afin que le vétérinaire puisse opérer dans les conditions optimales.

Suivre l'évolution d'un animal hospitalisé et anesthésié en relevant et en enregistrant ses paramètres cliniques, afin de garantir son bien-être, de sécuriser sa prise en charge et de prévenir les complications tout au long de son parcours de soins.

Manipuler le matériel médico-chirurgical, d'examen et/ou d'analyse, dans le respect de son mode d'emploi et en se protégeant des risques professionnels, pour l'utiliser à la demande du praticien.

Réaliser les soins et/ou les traitements non invasifs autorisés aux ASV, dans le respect du bien-être animal, de la prescription et des limites du rôle de l'ASV, pour seconder le vétérinaire dans la prise en charge des animaux pris en charge dans l'établissement de soin vétérinaire.

Blocs de compétences

RNCP40344BC01 — Conseiller la clientèle du vétérinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir un propriétaire d'animal, en gérant son attente au standard ou au comptoir et en collectant les éléments clés de sa demande, afin d'en évaluer la priorité et de lui donner une réponse professionnelle adaptée, dans le respect du cadre réglementaire.

S'adapter au profil du client, dont les clients en situation de handicap, et/ou à une situation sensible ou difficile avec écoute et empathie, en prenant en compte l'état émotionnel du propriétaire et sa relation à son animal, pour éviter tout risque de conflit, de complication, d'insatisfaction ou d'incompréhension.

Conduire l'entretien de conseil d'un propriétaire d'animal, en explorant tous les besoins, afin de lui recommander ou de lui vendre les produits et services adaptés à ses attentes et au maintien de son animal en bonne santé, dans le respect du cadre réglementaire.

Communiquer les informations clés aux interlocuteurs concernés (propriétaire d'animaux, membres de l'équipe soignante, etc.), par le moyen adéquat et dans le délai voulu, pour permettre le suivi de la situation.

Assurer la relation client après la visite, en utilisant les moyens de communication adéquats, pour contribuer à l'observance des recommandations ou des traitements ainsi qu'à la satisfaction de la clientèle.

Assurer ses activités d'accueil et de conseil-client en respectant le cadre réglementaire de son rôle afin de rester dans les limites d'un exercice légal et de contribuer à l'image professionnelle de l'établissement de soins vétérinaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations reconstituées "Accueil" et "Conseil et vente" (jeux de rôle)

Etude de cas simple avec restitution orale

Entretien avec le jury

RNCP40344BC02 — Contribuer à l'organisation interne de l'établissement de soins vétérinaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer les stocks en assurant leur suivi, les commandes et les livraisons, pour éviter toutes ruptures ou surstockages et répondre aux besoins de fonctionnement de l'établissement de soins vétérinaires.

Organiser les activités de la structure vétérinaire par l'élaboration des plannings en tenant compte des priorités et des contraintes internes, réglementaires ou liées aux clients pour optimiser le fonctionnement interne.

Saisir les informations relatives à l'activité vétérinaire en utilisant les outils informatiques le cas échéant, en soignant la saisie des données et en respectant le cadre réglementaire, pour permettre la mise à jour des fichiers et des registres.

Assurer le secrétariat administratif de la structure vétérinaire en gérant le courrier (rédaction, réception et classement) et l'édition des documents professionnels (facturation, devis, contrats, ...) pour favoriser la communication interne et externe et répondre aux obligations réglementaires.

Procéder aux encaissements en s'adaptant aux différents moyens de paiements (CB, chèque, espèces, ...) et à leurs modalités (comptant, différé, ...) pour éviter les erreurs comptables et les impayés.

Assurer les activités d'organisation interne en respectant le cadre réglementaire afin d'assurer la protection des données personnelles et professionnelles et se conformer au code de déontologie, le code rural et le RGPD.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas complexe avec restitution orale

Entretien avec le jury

RNCP40344BC03 — Maintenir l'hygiène au sein de l'établissement de soins vétérinaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer les protocoles d'hygiène des surfaces et des équipements professionnels en les choisissant, en fonction du risque infectieux identifiés, en se protégeant des risques professionnels pour éliminer les sources de contamination dans l'environnement.

Appliquer les protocoles de gestion de déchets de soins en respectant la législation en vigueur pour éviter les risques professionnels biologiques et physiques liés aux activités de soins.

Mettre en œuvre les protocoles d'hygiène du petit matériel et des textiles adaptés à la nature du matériau et au risque infectieux, en se protégeant des risques professionnels, pour prévenir les infections nosocomiales.

Mettre en œuvre les mesures d'hygiène pour l'animal et les opérateurs, en s'adaptant au risque infectieux, pour prévenir la propagation d'un agent infectieux dans l'environnement, et/ou les contaminations de l'animal et des soignants.

Appliquer les mesures d'hygiène des mains en choisissant le protocole de lavage ou de frictions adapté pour limiter le risque infectieux lors des manipulations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas complexe avec restitution orale

Geste pratique technique

Entretien avec le jury

RNCP40344BC04 — Assister le vétérinaire en soins et en chirurgie

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le suivi des informations relatives à la prise en charge d'un animal dès son admission en collectant et saisissant les données pour assurer la traçabilité tout au long de son parcours de soin.

Mettre à disposition le matériel médico-chirurgical, en sélectionnant le matériel adéquat au complet, en vérifiant son fonctionnement et en le présentant au moment opportun, pour permettre la réalisation des actes vétérinaires dans les meilleures conditions.

Positionner un animal, en s'adaptant à son état émotionnel et à la nature de l'acte pour assurer la sécurité de l'animal, des opérateurs et l'immobilisation du site d'intervention, tout en respectant le bien-être de l'animal.

Préparer un animal pour une intervention chirurgicale, à la demande du praticien, en respectant le bien-être de l'animal et les procédures adaptées, afin que le vétérinaire puisse opérer dans les conditions optimales.

Suivre l'évolution d'un animal hospitalisé et anesthésié en relevant et en enregistrant ses paramètres cliniques, afin de garantir son bien-être, de sécuriser sa prise en charge et de prévenir les complications tout au long de son parcours de soins.

Manipuler le matériel médico- chirurgical, d'examen et/ou d'analyse, dans le respect de son mode d'emploi et en se protégeant des risques professionnels, pour l'utiliser à la demande du praticien.

Réaliser les soins et/ou les traitements non invasifs autorisés aux ASV, dans le respect du bien-être animal, de la prescription et des limites du rôle de l'ASV, pour seconder le vétérinaire dans la prise en charge des animaux pris en charge dans l'établissement de soins vétérinaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier écrit et explicitation d'une situation professionnelle vécue

Explicitation d'un acte de contention

Entretien avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier d'Auxiliaire spécialisé vétérinaire s'exerce en clinique vétérinaire canine, en centre hospitalier vétérinaire, en clinique vétérinaire mixte, rurale, équine.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Auxiliaire spécialisé vétérinaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les Auxiliaires Spécialisés Vétérinaire doivent respecter l'interdiction d'effectuer tout acte médical et chirurgical sur les animaux, précisée dans :

- L'article L 243-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime issu du Chapitre III : Dispositions relatives à l'exercice illégal de la médecine et de la chirurgie des animaux.
- L'article. R. 242-50 : Applications particulières du décret n° 2015-289 du 13 mars 2015 modifiant le code de déontologie vétérinaire et différentes dispositions liées à l'exercice professionnel vétérinaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 375 €

Familles professionnelles (FAP)	L2X60 — Agents d'accueil et d'information · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) V2X92 — Vétérinaires · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	77 312
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X60 — Agents d'accueil et d'information L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins V2X92 — Vétérinaires

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

3 conditions sont obligatoires pour déposer son dossier de candidature auprès d'APFORM :

- Être au minimum âgé de 18 ans (âge légal lié à la réglementation sur la radioprotection),
- Avoir obtenu un titre ou diplôme de niveau 4 (Baccalauréat général, technologique ou professionnel ou diplôme d'accès aux études universitaires),
- Justifier d'une immersion dans un établissement de soins vétérinaires de 70 heures minimum, au cours des deux dernières années et équivalent à 2 semaines (ces semaines ne sont pas obligatoirement consécutives). Type de contrat accepté : CDD, PMSMP ...

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury national de certification est composé de :

- 1 docteur vétérinaire représentant le collège employeur et président du jury
- 1 auxiliaire spécialisé vétérinaire représentant le collège salarié
- 1 expert formateur représentant l'organisme certificateur

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 702 €
Selon la branche	5 250 € – 6 720 €
Prise en charge	Branches concernées
5 702 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 720 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

5 400 €	CPNE de la branche vétérinaire
5 250 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2028
Date de dernière délivrance possible	28/03/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	908	228	95 %	—
2022	850	193	97 %	91 %
2021	760	225	98 %	95 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37507

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP37507, RNCP37982

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://devenir-asv.com/>
<https://apform.fr/espace-candidat/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40344/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	34
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	13
Régions couvertes	10
Départements couverts	23
Organismes certifiés Qualiopi	13
Sessions	de 10/2024 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).